



0 1 5

La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan des modifications qui seraient dues à des impératifs techniques ou réglementaires. Le mobilier ainsi que les équipements sanitaires sont dessinés à titre indicatif, ou ne sont pas tous figurés. Se reporter à la notice de vente notaire pour connaître les équipements fournis. La surface des pièces comprend celle des placards. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds, ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Il est rappelé qu'une tolérance sera admise dans l'exécution des travaux par rapport aux côtes des plans. Cette tolérance sera de 5% en plus ou en moins, et dans cette limite, aucune réclamation ne sera prise en considération, étant entendu que ces surfaces seront appréciées globalement et non pièce par pièce.

Niveau d'étage	<b>RDC</b>
N° d'appartement	<b>B04</b>
Typologie	<b>T2</b>

**Tableau des surfaces**

SÉJOUR CUISINE	22,18
SDE & WC	7,07
CHAMBRE	12,14
<b>Total</b>	<b>41,39 m<sup>2</sup></b>

LOGGIA	6,75
<b>Total</b>	<b>6,75 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

- Hsf : Hauteur sous faux plafond
- Hsp : Hauteur sous plancher
- ⚡ : Tableau électrique
- GT : Gaine technique
- VR : Volet roulant
- DGT : Dégagement
- PL : Placard / CU : cuisson / FR : Réfrigérateur
- CH : Placard chauffe eau / LL : lave linge / LV lave vaisselles

